



Franconville, le 8 juillet 2024

Chers Parents,

L'année scolaire 2023-2024 est à peine terminée que nous devons préparer celle de 2024-2025. Les élèves seront accueillis par leur professeur principal afin de leur transmettre les différentes informations relatives au bon déroulement de l'année scolaire le :

- **Classes de 6<sup>ème</sup> : Mardi 3 septembre de 8 h 45 à 12 h 30 : Elèves et parents**  
**(Réunion de rentrée à 9 h pour les familles de 6<sup>ème</sup>, merci de prévoir votre matinée)**
- **Classes de 5<sup>ème</sup> : Mardi 3 septembre de 14 h à 16 h 30 : Elèves**
- **Classes de 4<sup>ème</sup> : Mercredi 4 septembre de 9 h à 12 h 00 : Elèves**
- **Classes de 3<sup>ème</sup> : Mercredi 4 septembre de 10 h 30 à 12 h 30 : Elèves**

**Début des cours pour tous le jeudi 5 septembre selon l'emploi du temps**

Les collégiens sont accompagnés par une équipe d'Educateurs sous la responsabilité de la Conseillère Principale d'Education, Madame DELISSE. Pour chaque niveau de classe, un Educateur référent est au service des élèves pour les écouter, pour rappeler la règle et la loi, pour veiller également à l'éducation du comportement et les aider à gérer les conflits ainsi qu'à prendre des responsabilités.

Le jour de la rentrée seront remis à chaque élève :

- Les fichiers d'activités et le carnet de liaison ;
- Les **manuels scolaires** en contrepartie d'un chèque de **caution de 60 euros (à apporter le jour de la rentrée)**. Le plus grand soin devra être apporté à **ces livres qui devront être obligatoirement couverts**.

Après en avoir pris connaissance, vous signerez les documents relatifs à la vie de l'établissement : les **règlements du collège, du CDI et de l'infirmerie, la charte informatique et internet** qui sont insérés dans le carnet de liaison.

Les **photographies individuelles** seront faites le mardi 3 et mercredi 4 septembre.

L'ensemble des supports de communication vous sera forfaitairement facturé 13 euros.

La restauration scolaire pour le collège débutera le jeudi 5 septembre.

La **liste des fournitures** est disponible sur le site internet de l'Institution :

<http://www.jeannedarc-franconville.fr>

## INAPTITUDES EN EDUCATION PHYSIQUE :

- **Annuelles** : les élèves inaptes doivent apporter, dès la rentrée, un certificat médical précisant **l'ampleur de l'inaptitude** (totale ou partielle).
- **Ponctuelles** : les Parents se référeront au formulaire inséré dans le carnet de liaison.

**REPAS** : les élèves qui prendraient des repas occasionnels, au prix de **10 €, devront payer le ticket-repas sur l'espace EcoleDirecte (paiement en ligne) 48 heures ouvrables avant la prise du repas.**

**NOUVEAU**

## ABSENCES

- **Imprévisibles** : la famille doit impérativement et immédiatement prévenir le collège. Si ce n'est pas fait, les parents seront avisés dans les 24 h. Toutes les absences doivent ensuite être justifiées par écrit sur le carnet de liaison.
- **Prévisibles** : doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la Direction. La demande doit être faite par écrit, au moins 48 h à l'avance, en précisant le motif (un départ anticipé en vacances n'est pas un motif valable). **Ne pas utiliser le carnet de liaison dans ce cas.**
- **En cas d'absence ponctuelle des parents** (déplacement professionnel par exemple) il est demandé d'en informer l'établissement par écrit (formulaire disponible sur EcoleDirecte à la rentrée) afin d'indiquer les coordonnées de la personne responsable de l'enfant.

## RESPECT DU CALENDRIER SCOLAIRE

Nous demandons **instamment** aux Parents de veiller **au respect rigoureux** des dates de départ en vacances et de rentrées scolaires. Sans accord du Chef d'établissement, le non-respect de ce calendrier peut être considéré comme une rupture unilatérale du contrat liant l'établissement à la famille.

- **TOUSSAINT** : du samedi 19 octobre 2024 (à midi) au lundi 4 novembre 2024 (au matin)
- **NOEL** : du samedi 21 décembre 2024 (à midi) au mardi 7 janvier 2025 (au matin)
- **HIVER** : du samedi 15 février 2025 (à midi) au lundi 3 mars 2025 (au matin)
- **PRINTEMPS** : du samedi 12 avril 2025 (à midi) au lundi 28 avril 2025 (au matin)
- **PONT DE L'ASCENSION** : du jeudi 29 mai 2025 au lundi 2 juin 2025 (au matin)
- **VACANCES D'ETE** débutent le vendredi 5 juillet 2025 au soir.

## APEL

La lettre de l'Association des Parents d'élèves est disponible sur le site de l'Institution dans l'onglet « APEL ».

## RAPPELS

- L'usage du portable est interdit dans l'établissement.
- Il est également interdit de fumer dans l'établissement.
- Le garage des deux roues est un service placé sous la responsabilité première des élèves. Aucune assurance ne prend en charge les dégradations commises aux deux roues.

Dans cette attente, nous vous souhaitons, Chers Parents, de bonnes vacances et nous vous assurons de notre entier dévouement.

F. JONOT  
Chef d'établissement

M. RIFFAULT-CARON  
Directrice du collège